

# Saint Vincent de Paul



Depuis le 25 janvier, toute la Famille vincentienne est en fête pour célébrer les **400 ans du charisme de son fondateur. Saint Vincent de Paul** a constamment regardé **1617** comme étant l'année où tout a commencé pour lui. Il eut deux expériences cette année-là qui ont transformé sa vie.

La première, à **Folleville**, au nord de Paris, lorsqu'il fut appelé au chevet d'un **paysan mourant** qui avait la réputation d'être saint, mais qui avait caché de graves péchés. Vincent l'encouragea à faire une confession générale. Sa **confession sincère** toucha profondément le cœur de Vincent. Puis, le 25 janvier, il fit **un sermon** tellement puissant et facile à saisir, qu'après cela, les confessions, trop nombreuses pour un seul prêtre, l'obligèrent à chercher d'autres confesseurs pour les entendre. Vincent considéra ce sermon comme étant le début de la Congrégation de la Mission.

Plus tard cette année-là, à **Châtillon**, autour du mois d'août 1617, il eut une deuxième expérience qui changea sa vie. Ayant appris que **les membres d'une famille** de sa paroisse **étaient assez malades**, il fit appel aux fidèles, dans **son sermon**, afin de les aider. Plus tard ce jour-là, sur le chemin, il rencontra de nombreuses femmes qui revenaient de la maison des malades. Il se rendit compte que la charité devait être mieux organisée. Il fonda les Dames de la Charité connues aujourd'hui sous le nom d'AIC.

Depuis Maylis, nous irons au lieu de naissance de saint Vincent de Paul, près de Dax, à la rencontre de ce géant de la Mission, et de la Charité : il aura sûrement quelques secrets à nous dire...

**Bulletin d'inscription**, à renvoyer **bien complété, merci !** Dès que possible **et avant le 19 octobre**, à :

Association Saint Etienne,  
52 Place Couloumy -19600 Saint Pantaléon –  
Tél: 05 55 87 93 01 - Portable : 06 71 46 07 46  
e-mail : [courrier@a-s-e.org](mailto:courrier@a-s-e.org)

## ***L'ASSOCIATION SAINT ETIENNE***

But de l'Association St Etienne (art 2 des statuts):

- développer une éducation humaine, morale, sociale et culturelle des personnes, en cohérence avec les valeurs promues par l'église catholique pour chacun de ces domaines.

Siège Social : Maison Municipale Saint Germain  
Boulevard Max Dormoy - 19100 Brive

### **Cotisation d'adhésion pour l'année 2017**

(La cotisation est demandée à tous ceux qui participent aux activités de l'Association. **Elle n'est pas comprise dans le prix des séjours et elle est versée pour l'année.** Elle est la condition légale de participation aux séjours proposés par l'association à ses seuls membres.)

- **individuelle** : de base : 20 Euros
  - de soutien : 30 Euros
- **familiale** : de base : 40 Euros
  - de soutien : 60 Euros

**L'Association Saint Etienne peut donner un reçu pour tout don ou cotisation de soutien, permettant une déduction fiscale de 66% de la somme versée, selon les règles concernant les associations d'intérêt général.**

**Merci de nous dire si vous souhaitez ce reçu.**

L'Association Saint Etienne a reçu l'agrément de **tourisme, immatriculé au service des opérateurs de voyage et de séjours sous le N°IMA.19120001 .**

R.C. AXA ASSURANCES N° 0000001369133604  
Garantie Financière : GROUPAMA ASSURANCE-  
CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 - PARIS, FRANCE



# Toussaint 2017 à l'abbaye de Maylis

**Rencontre  
avec les  
moines,  
prière et  
liturgie,**



**Détente et  
partage,  
travail avec  
les frères**

**organisé par  
l'Association Saint Etienne  
du lundi 23 octobre  
au jeudi 26 octobre 2017  
pour les jeunes de 12 à 17 ans**

## L'ESPRIT DE CE SEJOUR :

- un temps pour se retrouver, avec les participants du camp d'été sur les pas de saint François, et tous les jeunes qui veulent les rejoindre ; nous présenterons les photos et vidéos lors d'une soirée de notre séjour.

- la découverte d'une abbaye bénédictine, Maylis près de Mont de Marsan, au cœur de la Chalosse, et de sa règle de vie, celle de St Benoît, temps d'enseignements et de rencontre avec les moines et entre nous.

- prier à l'école d'une communauté contemplative en participant aux offices et à la Messe quotidienne.

- avec les moines, participer à l'un ou l'autre de leurs travaux. Selon l'esprit de la règle de saint Benoît, les frères vivent de leur travail.

- En ce 4<sup>o</sup> centenaire des œuvres de saint Vincent de Paul, nous découvrirons l'esprit et la vie de ce géant de la charité, né tout près de l'abbaye de Maylis, à côté de Dax, en ce lieu appelé « le berceau » !

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Notre lieu d'hébergement :

**Abbaye Notre Dame – 455 avenue Chalosse  
40 250 Maylis**

Nous logerons à l'hôtellerie de l'abbaye, sur place, en prenant nous-mêmes en charge la préparation des repas, la vaisselle et l'entretien. Ce sera donc, pour nous aussi, une expérience de vie communautaire.

### DEPART le lundi 23 octobre

Rendez-vous à 9H église de Saint Pantaléon. Voyage en minibus.

Prévoir un **pique-nique pour le midi.**

**RETOUR : le jeudi 26 octobre** vers 12h30 à Saint Pantaléon.

## Au programme :

Chaque jour, il sera proposé à tous, jeunes et adultes, de participer à certains offices monastiques (principalement laudes, messe, vêpres, complies).



Le lundi 23 octobre pendant notre voyage, nous profiterons de notre passage à bordeaux pour découvrir sa splendide cathédrale

### PRIX DU SEJOUR (sans la cotisation) :

- 80 € tout compris (Transport, repas, logement).

- 60 € pour le deuxième enfant d'une même famille

Pour ceux qui n'auraient pas cotisé à l'Association Saint Etienne pour 2017, nous proposons une cotisation de 10 €

Prévoir **un duvet ou une paire de draps**, affaires de nuit et de toilette, un vêtement de pluie, un bon pull et **des affaires chaudes**. **Vêtements « adaptés » pour les travaux extérieurs avec les moines !** Venez avec vos instruments de musique, le carnet du camp d'été, les photos du camp... **et toute votre bonne humeur !!!!**

**Merci de laisser à la maison MP3- Ipad ou autre, PSP ou téléphone portable** Vos parents pourront nous joindre si nécessaire :

Evelyne Rosier : 06 71 46 17 46

Abbé Louis Brossollet : 06 87 50 82 57.

Le contrat d'assurance de l'Ass. St Etienne n'inclue ni l'assistance rapatriement, ni l'assurance individuelle accident (que nous vous conseillons). Merci le cas échéant de nous en donner l'attestation, ainsi que celle de l'Assistance, et de votre responsabilité civile.

Attention, la plupart des jeunes disposent déjà de l'assistance rapatriement, le vérifier auprès de votre assureur, dans les contrats d'assurance familiale, scolaire, automobile, responsabilité civile, d'habitation, de certaines cartes de paiement...

## INSCRIPTION

Je soussigné (e) .....

Inscris mon fils/ ma fille .....

Nom du père :.....Nom de la mère.....

Classe..... Né(e) le .....

Demeurant.....

email parents:.....

email ..... jeune

tél.....tél. pendant le séjour .....

au séjour à l'abbaye de Maylis organisé par l'Association Saint Etienne, **du 23 au 26 octobre 2017.**

Je donne autorisation d'intervention chirurgicale en cas d'urgence. OUI NON

Je donne autorisation pour le droit à l'image (prise de photos et caméra et diffusion pour la presse diocésaine) OUI NON

mon fils – ma fille dispose d'une assurance assistance (attestation jointe) OUI NON

il - elle - dispose d'une individuelle accident (attestation jointe) OUI NON

Ci-joint mon règlement à l'ordre de l'Association Saint Etienne, soit (merci de préciser en cochant ci-dessous, et en rayant les mentions inutiles) :

- la cotisation – individuelle – familiale – de base – de soutien - à l'association pour ceux qui ne l'ont pas déjà réglée pour l'année 2017 (voir au verso) (en cette fin d'année, la cotisation peut être réduite à 10 €)

- La cotisation, soit . €

- Les frais du séjour, soit €

Total : ..... €

FAIT A .....LE.....

Signature des parents

